

COMMUNE
DE
BEINE-NAUROY



Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 16/05/2022.



Par suite d'une convocation en date du 06/05/2022, les membres composant le conseil municipal se sont réunis à la Mairie de Beine-Nauroy, le 16/05/2022, à 18h00 sous la présidence de Monsieur BONHOMME Romain, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice 15

Présents 11

Votants 12

Étaient présents : Mr Bonhomme, Mr Michaux, Mme de Prémonville, Mme Sauvageot, Mme Beaudoin, Mr Lux, Mme Murias-Lambert, Mme Hattat, Mme Migeon, Mr Verzeaux, Mme Pierrot. Mme Beaudoin et Mme Hattat sont arrivées en cours de séance.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents excusés ayant donné procuration : Mme Gaveau a donné procuration à Mme Sauvageot ; Mr Gallois a donné procuration à Mr Michaux.

Absents excusés : Mr Antunes et Mr Hattat

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mme Migeon est désignée pour remplir cette fonction.

DATE DE CONVOCATION

06.05.2022

N° 22051603

Objet : REVISION DU REGLEMENT INTERIEUR ET DES TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE

Vu la présentation des modifications du règlement des salles, en annexe de la présente délibération,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de modifier le règlement et d'adopter de nouveaux tarifs aux vues de l'augmentation des charges énergétiques et d'entretien,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- Approuve les modifications du règlement
- Décide les tarifs suivants applicables au 1^{er} janvier 2023 pour la location des salles

Salles	Habitants de Beine-Nauroy		Extérieurs	
	Location		Location	
	Petites salles	Grande salle	Petites salles	Grande salle
	250 €	350 €	500 €	800 €
Cuisine et vaisselle	200 €		300 €	
Caution	Montant de la location de la salle			

Le Maire, soussigné,
certifie le caractère
exécutoire de la
présente délibération
affichée / publiée le :
19.05.2022

Le maire,
R. BONHOMME



Extrait certifié conforme
au registre des
délibérations,

Le Maire,
R. BONHOMME



Envoyé en préfecture le 20/05/2022

Reçu en préfecture le 20/05/2022

Affiché le

ID : 051-215100413-20220516-22051603-DE